

# Fonctions de l'Animateur Pédagogique Régional

L'Animateur Pédagogique Régional représente l'Université du Bridge dans son Comité.

Pour beaucoup, la fonction d'APR se limite à l'organisation annuelle du stage et de l'examen de monitorat mais c'est bien loin d'être le cas.

Si l'on se réfère au Règlement des Enseignants, les missions de l'APR seraient les suivantes :

- Il veille à la conformité de l'enseignement avec les options pédagogiques de l'Université du Bridge
- Il forme des Moniteurs, des Enseignants Cadets et il est responsable de la formation des Initiateurs
- Il organise d'éventuels entraînements cadets et juniors
- Il est membre du Jury Régional des Enseignants
- Il assiste aux réunions du Conseil Régional du Comité
- Il veille, par des visites lors des cours, à la conformité de l'enseignement prodigué aux options choisies par l'Université du Bridge
- Il doit assurer le suivi de l'enseignement dans les clubs en réunissant au moins une fois par an l'ensemble des moniteurs en activité.

Mais cette fonction étant appelée à évoluer, l'APR se doit également de communiquer, partager et aider les enseignants à utiliser au mieux des outils de la boîte à outils, en particulier des nouveautés.

Il doit assurer la qualité de l'enseignement et des enseignants mais aussi la promotion du bridge localement dans les comités en apportant son aide au recrutement, à l'intégration des nouveaux élèves et à leur suivi.

Sa fiche de poste s'allonge donc :

1. Assister aux réunions organisées par l'UB (peut se faire représenter)

2. Organiser des réunions d'informations dès septembre/octobre :

Pour tous les enseignants, réunions d'informations par district, si possible sur le terrain, à défaut en ligne (expliquer le simultané de bienvenue de l'opération Rentrée des Clubs)

Pour l'initiation, expliquer les nouveaux supports sur le site FFB, les visios pédagogiques à venir, l'intérêt de sessions d'initiation en ligne pour les actifs ne pouvant assister aux cours en présentiel

Pour le perfectionnement, expliquer le Perfectionnement Pour Tous

Pour la formation continue, expliquer les animations pour les débutants (SDE, CFEB, espérance)

3. Remplir un tableau de bord : écoles de bridge, label, enseignants actifs, niveaux de cours, nombre d'élèves

4. Visiter les écoles de bridge, au moins un déplacement mensuel d'octobre à mai dans un club (essayer de balayer géographiquement tout le comité) pour faire un point détaillé sur l'enseignement, le bilan de l'intégration des élèves dans la vie du club, les actions de développement entreprises (salons, etc), les projets, les craintes et les besoins, avec le Président et le Responsable de l'Enseignement dans le club.

5. Gérer le suivi tout au long de l'année : suivre la participation des écoles aux "produits débutants".

Faire signer un document par le Président de chaque club visité, expliquant l'objet de la démarche.

Demander un compte-rendu mensuel des actions menées et annuel sur l'état et l'évolution du comité (réussites, clubs sous surveillance, etc)